



## Service Public Fédéral Justice

---

Le jeudi 20 février 2020

Honorée Consœur, Honoré Confrère,

Le pôle psychiatrique du service soins de santé prison dépendant de l'administration pénitentiaire SPF Justice est à la recherche de nouveaux collaborateurs pour ses différents sites de la prison de Bruxelles. Le travail consiste en la réalisation de soins de première ligne en psychiatrie (symptômes et affections variés) pour les détenus placés en annexe psychiatrique sous régime d'internement ou sous régime d'observation (mandat d'arrêt ou condamnation). Ceci consiste essentiellement en un travail de repérage clinique et diagnostic, en l'élaboration d'un plan de traitement et en un travail psychothérapeutique de soutien quant à la réalité et aux effets de la maladie mentale. Le travail est multidisciplinaire avec intégration au sein d'une équipe soins composée d'un assistant social, de 2 psychologues de 2 éducateurs et de 3 autres psychiatres et collaboration avec le centre médico-chirurgical de la prison de St Gilles et le service infirmier général.

Il n'y a pas de rôle de gardes organisé pour la psychiatrie et l'horaire est adaptable en fonction des tranches choisies et des possibilités d'investissement. Le mardi, jour de réunion clinique est souhaité au moins partiellement.

Les conditions financières sont les suivantes : 115euros brut/heure sous statut d'indépendant avec comme dans la plupart des hôpitaux, délais de paiement initial de 3 mois.

Les postes disponibles sont actuellement les suivants (il est possible de postuler pour plusieurs postes) :

- Prison pour femmes de Berkendael : 4h/semaine soit 16h/mois
- Prison pour hommes de Forest : 4h/semaine soit 16h/mois
- Prison pour hommes de St Gilles : Centre médicochirurgical (avis de psychiatrie de liaison) 8h/semaine soit 32h/mois et annexe psychiatrique 16h/semaine soit 64h/mois.

Notez que ces temps tranches horaires sont indicatives et peuvent faire l'objet d'aménagements individuels.

En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact avec : le Dr Johan Kalonji, médecin psychiatre responsable : [johan.kalonji@just.fgov.be](mailto:johan.kalonji@just.fgov.be);

Confraternellement,

Dr. Johan Kalonji  
12001967-780  
02 543 57 83